

Un grand groupe pharmaceutique et de biotechnologie chinois acquiert 8% du capital de Theraclion dans le cadre d'un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels

Malakoff – 2 Mai 2016 – THERACLION (Alternext, FR0010120402 – ALTHE, éligible au dispositif PEA PME), société spécialisée dans l'équipement médical innovant dédié à l'échothérapie, annonce aujourd'hui avoir levé 1,8 million d'euros dans le cadre d'un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels. La transaction a été réalisée conformément à l'article L.411-2 II du Code Monétaire et Financier français.

Cette augmentation de capital a été réalisée auprès d'investisseurs institutionnels, dont Furui Science Co. (300049:CH), un groupe pharmaceutique et de biotechnologie chinois, par l'intermédiaire de sa filiale Furui Medical Science Luxembourg SARL.

Theraclion et son investisseur historique Truffle Capital pourraient désormais s'appuyer sur quatre investisseurs majeurs pour accompagner le développement de Theraclion : Natixis AM et Aviva sont entrés au capital en juin 2015 lors d'un placement privé, suivis en décembre 2015 par la Deutsche Bank. Ensemble, ces quatre investisseurs représentent près de 19% du capital de Theraclion.

Theraclion a émis 390 000 nouvelles actions pour un total de 1 770 600 euros à l'occasion d'une augmentation de capital par voie de placement privé, conformément à la 17^e résolution approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2015. Le nombre de ces nouvelles actions représente 8,09% du nombre d'actions actuellement en circulation, augmentant le nombre d'actions après émission à 4 823 272.

Les nouvelles actions émises seront assimilées aux actions existantes. Elles seront cotées sur le marché Alternext Paris sur la même ligne de cotation que les actions existantes sous le code ISIN FR0010120402.

Theraclion utilisera les fonds levés de ce placement privé pour accroître ses ventes en Europe et poursuivre le développement de l'Echopulse[®] sur les indications existantes, mais également sur de nouvelles indications. En parallèle, Theraclion poursuit l'enregistrement de l'Echopulse[®] auprès des instances réglementaires aux Etats-Unis et en Chine.

« Nous sommes ravis d'accueillir Furui parmi nos investisseurs. C'est une étape clé pour Theraclion qui renforce ainsi son attractivité en Asie. La Chine représente le marché le plus important en

***Ce communiqué de presse ne peut pas être distribué aux Etats-Unis, en Australie et au Japon.
Ce communiqué de presse n'a pas de visée commerciale et est distribué à titre d'information uniquement***

terme de nombre de procédures totales réalisées sur les tumeurs du sein et de la thyroïde », explique David Caumartin, Directeur Général de Theraclion.

« L'entrée de Furui dans notre capital arrive au moment d'inflexion pour nous sur la région. L'adoption franche et massive à Hong Kong démontre le potentiel de montée en puissance commerciale. » conclut Sylvain Yon, Directeur Général Adjoint et VP Asie de Theraclion.

À propos de Theraclion

Theraclion est une société française spécialisée dans l'équipement médical de haute technologie utilisant les ultrasons thérapeutiques. S'appuyant sur les technologies les plus avancées, Theraclion conçoit et commercialise une solution innovante d'échothérapie, l'Echopulse®, qui permet le traitement des tumeurs par Ultrasons Focalisés sous guidage échographique. Theraclion est certifiée ISO 13 485 et a reçu le marquage CE pour l'ablation non invasive des adénofibromes du sein et des nodules thyroïdiens. Localisée à Malakoff, près de Paris, Theraclion rassemble une équipe de 34 personnes dont 50% sont dédiées à la R&D et aux essais cliniques.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de Theraclion : www.theraclion.com

Theraclion est coté sur Alternext Paris

Éligible au dispositif PEA-PME

Mnémonique : ALTHE – Code ISIN : FR0010120402



Contacts :

Theraclion

David Caumartin

Directeur Général

Tél. : +33 (0)1 55 48 90 70

david.caumartin@theraclion.com

NewCap

Communication Financière et Relations

Emmanuel Huynh / Valentine Brouchet

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94

theraclion@newcap.eu

Kalima

Relations Presse

Estelle Reine-Adélaïde/ Florence Calba

Tél. : + 33 (0)1 44 90 82 54

era@kalima-rp.fr

AVERTISSEMENTS

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public au sens de la réglementation en vigueur, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Theraclion. Aucune offre au public de titres financiers de Theraclion n'a été, ni ne sera effectuée en France ou à l'étranger conformément à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier. En conséquence, aucun prospectus n'a été, ni ne sera publié ou visé par l'AMF.

***Ce communiqué de presse ne peut pas être distribué aux Etats-Unis, en Australie et au Japon.
Ce communiqué de presse n'a pas de visée commerciale et est distribué à titre d'information uniquement***

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/EU, dans la mesure où cette directive a été transposée dans chacun des États membres de l'Espace Économique Européen), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre de valeurs mobilières aux États-Unis. Les actions nouvelles n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens de la loi sur les valeurs mobilières des États-Unis, telle que modifiée (U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié). Les actions nouvelles ne peuvent être offertes, vendues, ou livrées aux États-Unis d'Amérique, sauf après enregistrement auprès de la Securities and Exchange Commission ou dans le cadre d'opérations bénéficiant d'une exemption à l'enregistrement prévue par le Securities Act.

Aucune copie de ce document, n'est, et ne doit être distribuée ou envoyée aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Enfin, le présent communiqué peut être rédigé en langue française et en langue anglaise. En cas de différences entre les deux textes, la version française prévaudra.

***Ce communiqué de presse ne peut pas être distribué aux États-Unis, en Australie et au Japon.
Ce communiqué de presse n'a pas de visée commerciale et est distribué à titre d'information uniquement***